

le point sur...

n° 26 - janvier 2004

Les demandeurs d'emploi handicapés en Franche-Comté

au 30 septembre 2003

Fin septembre 2003, 8,5 % des demandeurs d'emploi sont reconnus handicapés. Après avoir peu bénéficié de la reprise économique, les personnes handicapées subissent fortement la dégradation du marché du travail constatée dès 2001. Ainsi, entre septembre 2002 et septembre 2003, le nombre des demandeurs d'emploi handicapés, immédiatement disponibles (catégories 1+2+3) a augmenté de 14,2 % contre 9,7 % pour l'ensemble des demandeurs de mêmes catégories.

Ce sont dans les zones géographiques les plus rurales où la mobilité est la plus difficile que l'on compte les parts les plus élevées de personnes handicapées parmi les demandeurs d'emploi. La présence de certains secteurs d'activité et l'importance du travail de sensibilisation auprès de ces personnes participent également à expliquer les différences géographiques constatées.

Entre septembre 2002 et septembre 2003, toutes les agences locales pour l'emploi de Franche-Comté ont enregistré une aggravation du chômage des personnes handicapées à l'exception de l'agence de Luxeuil. Comparées aux

évolutions du nombre de demandeurs d'emploi tout public, les augmentations du nombre de personnes handicapées ont été particulièrement sensibles dans les agences de Lons-le-Saunier, Vesoul et Gray.

Cumulant handicap, souvent faible niveau de formation et âge élevé, les personnes handicapées sont plus exposées au chômage et particulièrement au chômage de longue durée.



Au 30 septembre 2003, 4 431 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits à l'Anpe de Franche-Comté, soit 8,5 % de l'ensemble de la demande ; 42,2 % d'entre eux recherchent un emploi à temps partiel ou saisonnier (inscription en catégories 2 et 3).

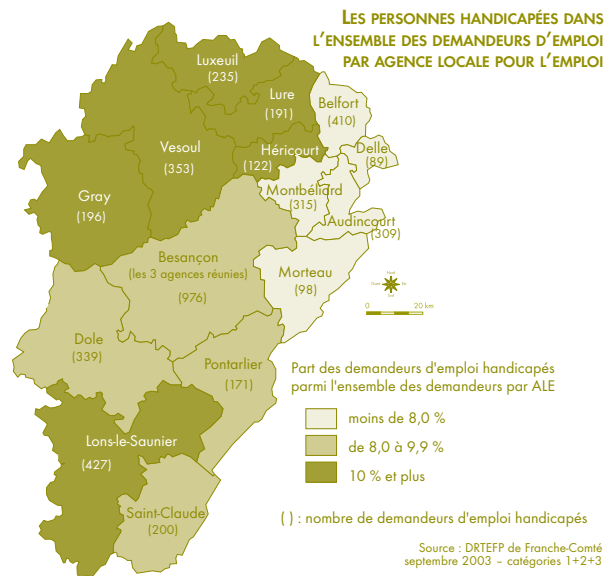
Par rapport à l'année précédente, cet effectif a augmenté de 14,2 % (3 881 demandeurs d'emploi handicapés au 30 septembre 2002). Cette hausse a été de plus forte ampleur que pour l'ensemble du public (+ 9,7 %).

Les demandeurs d'emploi inscrits au 30 septembre 2003

	Handicapés		Tout public		Part des handicapés
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Doubs	1 869	42,2 %	24 945	48,0 %	7,5 %
Jura	966	21,8 %	10 271	19,7 %	9,4 %
Haute-Saône	1 097	24,8 %	9 637	18,5 %	11,4 %
Territoire de Belfort	499	11,3 %	7 155	13,8 %	7,0 %
Franche-Comté	4 431	100,0 %	52 008	100,0 %	8,5 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - septembre 2003 - catégories 1+2+3

Conformément à son poids démographique, le département du Doubs concentre le plus grand nombre de demandeurs d'emploi handicapés (42,2 %). Cependant, rapportés à l'ensemble des demandeurs d'emploi de chaque département, c'est en Haute-Saône et dans le Jura qu'ils sont le plus présents (respectivement 11,4 % et 9,4 % contre 8,5 % en moyenne). L'ensemble des agences locales pour l'emploi de Haute-Saône affiche des taux de personnes handicapées parmi les demandeurs d'emploi supérieurs à 10,0 % allant jusqu'à 12,1 % dans l'agence de Luxeuil. Ces agences sont situées en milieu rural où la mobilité professionnelle est relativement faible ; ce sont des zones où sont présents la métallurgie et le travail du bois, secteurs aux risques professionnels importants. Un travail de sensibilisation auprès des personnes pour faire reconnaître leur handicap est sans doute également important dans ces zones.



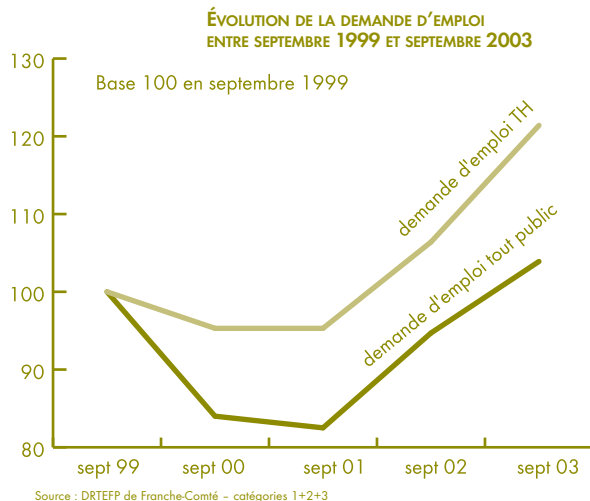
Une augmentation sensible du chômage des personnes handicapées

Après avoir moins profité de la conjoncture économique favorable des années 1999-2000 (-4,7 % contre -17,5 % pour l'ensemble des demandeurs), les demandeurs d'emploi handicapés semblent subir moins rapidement la dégradation du marché du travail amorcée dès 2001 (+11,6 % pour les personnes handicapées contre +14,8 % pour l'ensemble des demandeurs entre 2001 et 2002).

Toutefois, ils sont plus nombreux inscrits en 2002 qu'en 1999 (+6,4 % entre 1999 et 2002) alors que la situation est inverse pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-5,2 % entre 1999 et 2002).

L'année 2003 est marquée par une augmentation générale du nombre de demandeurs d'emploi, particulièrement sensible pour les personnes handicapées (+14,2 % contre +9,7 % pour l'ensemble du public).

Sur l'ensemble de la période 1999-2003, le nombre de personnes handicapées inscrites à l'Anpe a progressé de +21,4 % contre seulement +3,9 % pour l'ensemble des personnes inscrites.



Entre septembre 2002 et septembre 2003, l'ensemble des agences locales pour l'emploi de Franche-Comté connaît une aggravation du chômage des personnes handicapées, exception faite de l'agence de Luxeuil qui comptabilise moins de personnes handicapées inscrites en 2002 qu'en 2003. Ce sont les agences locales pour l'emploi du département du Jura qui ont enregistré les plus fortes hausses, allant jusqu'à + 32,2 % pour celle de Lons-le-Saunier. Les agences de Haute-Saône et particulièrement celle de Luxeuil ont été relativement moins touchées.

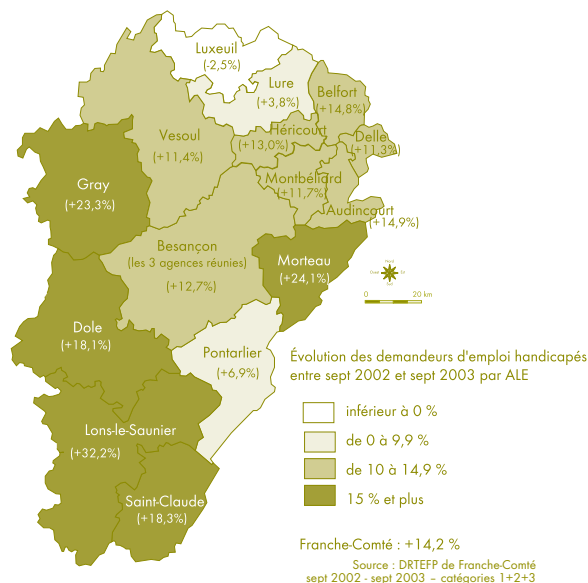
Comparée aux évolutions enregistrées par l'ensemble des demandeurs d'emploi, l'augmentation du nombre de personnes handicapées inscrites entre les deux périodes a été particulièrement sensible dans les agences de Lons-le-Saunier, Vesoul et Gray. Au contraire, les hausses ont été moindres dans les zones de Montbéliard, Audincourt, et Lure.

Évolution comparée de la demande d'emploi entre septembre 2002 et septembre 2003 par agence locale pour l'emploi

	Tout public	Handicapés
Audincourt	+ 23,2 %	+ 14,9 %
Belfort	+ 8,1 %	+ 14,8 %
Besançon	+ 6,2 %	+ 12,7 %
Delle	+ 23,1 %	+ 11,3 %
Dole	+ 8,3 %	+ 18,1 %
Gray	+ 12,8 %	+ 23,3 %
Héricourt	+ 7,6 %	+ 13,0 %
Lons-le-Saunier	+ 10,3 %	+ 32,2 %
Lure	+ 7,2 %	+ 3,8 %
Luxeuil	- 0,3 %	- 2,5 %
Montbéliard	+ 18,9 %	+ 11,7 %
Morteau	+ 23,3 %	+ 24,1 %
Pontarlier	- 1,7 %	+ 6,9 %
Saint-Claude	+ 14,0 %	+ 18,3 %
Vesoul	- 1,1 %	+ 11,4 %
Franche-Comté	+ 9,7 %	+ 14,2 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - catégories 1+2+3

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS ENTRE SEPT. 2002 ET SEPT. 2003 PAR AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



Les demandeurs d'emploi handicapés sont en majorité des hommes (56,9 %)

Cette caractéristique est propre aux personnes handicapées, puisque lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des demandeurs d'emploi, ce sont les femmes qui sont majoritaires (55,6 %).

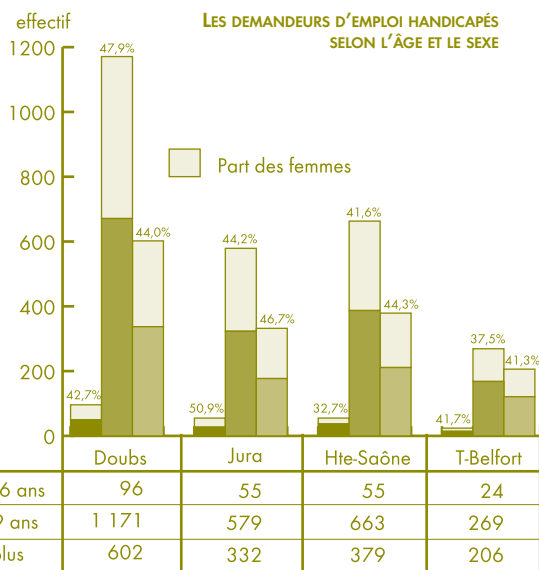
Les femmes handicapées sont nombreuses à rechercher un emploi à temps partiel ou saisonnier (53,6 % d'entre elles contre 33,5 % des hommes handicapés et comparativement 30,7 % de l'ensemble des femmes et 15,4 % des hommes).

C'est dans le Territoire de Belfort que la part des hommes handicapés inscrits à l'Anpe est la plus élevée (60,7 %) et dans le Jura qu'elle est la plus faible (54,4 %).

Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi handicapés sont âgés de 50 ans et plus et seulement 5,2 % sont âgés de moins de 26 ans (contre respectivement 16,2 % et 24,3 % des demandeurs d'emploi tout public).

Le Territoire de Belfort se distingue à la fois par un faible nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (4,8 %) et une part élevée de 50 ans et plus (41,8 %).

Les femmes autant que les hommes sont touchées par cette caractéristique d'âge. Les femmes handicapées inscrites dans le département du Jura sont toutefois un peu plus jeunes que dans les autres départements (6,4 % d'entre elles ont moins de 26 ans contre 5,3 % en moyenne).



Source : DRTEFP de Franche-Comté - septembre 2003 - catégories 1+2+3

Neuf fois sur dix, le handicap des personnes inscrites au chômage est reconnu par la Cotorep

Les personnes affectées d'un handicap modéré et/ou durables sont les plus représentées (55,7 % des demandeurs d'emploi handicapés). Les demandeurs d'emploi handicapés de Haute-Saône sont plus souvent que la moyenne atteints d'un handicap léger (29,3 % contre 23,0 %) ou d'un handicap lourd (16,8 % contre 13,3 %).

Les demandeurs d'emploi handicapés, ont un plus faible niveau de formation que les autres demandeurs d'emploi, et recherchent des postes moins qualifiés

Ils sont 86,8 % à déclarer avoir atteint un niveau de formation inférieur ou égal au Cap/Bep (contre 64,9 % des demandeurs tout public). Seuls 13,0 % ont atteint un niveau supérieur ou égal au baccalauréat (contre 33,4 % pour l'ensemble des demandeurs) et ce sont les personnes les plus jeunes qui sont le mieux formées (15,7 % des moins de 26 ans ont atteint un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat contre 13,0 % pour l'ensemble des demandeurs handicapés).

Ce faible niveau de formation est particulièrement marqué dans le département de Haute-Saône où 89,9 % des demandeurs d'emploi handicapés ont un niveau de formation inférieur ou égal au Cap/Bep et 48,4 % n'ont aucune qualification.

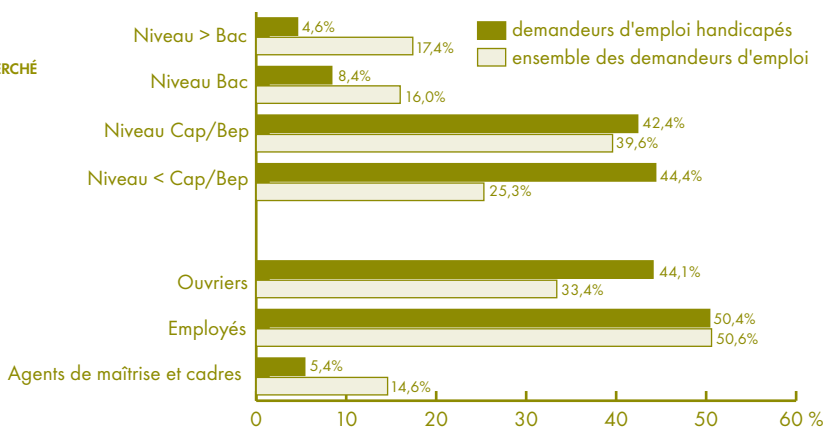
Le faible niveau de formation constaté se répercute directement sur le niveau de qualification du poste recherché : 94,5 % des demandeurs d'emploi handicapés recherchent des postes d'ouvriers ou d'employés. Seuls 5,4 % recherchent des postes d'agents de maîtrise ou de cadres (contre 14,6 % pour l'ensemble du tout public).

De par son caractère tertiaire, le Territoire de Belfort enregistre le plus fort taux de personnes recherchant un poste d'employés (55,9 % contre 50,4 % en moyenne).

Un accès à la formation probablement plus difficile pour les personnes handicapées ainsi qu'une présence particulièrement importante du secteur de l'industrie en Franche-Comté influencent cette situation.

Cependant, il semble que la hausse générale du niveau de formation commence également à se faire ressentir pour les demandeurs d'emploi handicapés : entre septembre 2002 et septembre 2003 le nombre de personnes ayant atteint un niveau supérieur ou égal au baccalauréat a augmenté de 21,7 % alors que le nombre de personnes ayant un niveau inférieur ou égal au Cap/Bep n'a progressé que de 13,2 %. On note également une progression de 23,2 % du nombre de personnes handicapées recherchant un emploi d'agent de maîtrise ou de cadre.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR NIVEAU DE FORMATION ATTEINT ET PAR QUALIFICATION DU POSTE RECHERCHÉ



Source : DRTEFP de Franche-Comté - septembre 2003 - catégories 1+2+3

Cumulant handicap, souvent faible niveau de formation et âge élevé, cette population est très exposée au chômage de longue durée : 44,5 % des demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits à l'Anpe depuis 1 an et plus (contre 29,1 % pour l'ensemble des demandeurs)

Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, le chômage de longue durée devient plus fréquent à mesure que l'âge augmente : il touche 53,5 % des personnes handicapées de 50 ans et plus.

Le Territoire de Belfort et dans une moindre mesure la Haute-Saône comptabilisent les plus forts taux de chômeurs handicapés de longue durée (respectivement 47,7 % et 45,7 % contre 44,5 % en moyenne).

Entre septembre 2002 et septembre 2003, la situation des demandeurs d'emploi handicapés quant à leur ancienneté au chômage s'est détériorée : ils étaient 41,9 % inscrits depuis 1 an et plus en 2002, soit 2,6 points de moins qu'en 2003. Cette hausse est toutefois moins importante que celle enregistrée par l'ensemble des demandeurs d'emploi (+3,3 points entre 2002 et 2003).

Ce sont les chômeurs de longue durée handicapés des départements les plus urbains qui ont le plus subi la dégradation du marché du travail : +6,1 points et +4,2 points pour les départements du Doubs et du Territoire de Belfort entre 2002 et 2003.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés au 30 septembre 2003

	Doubs		Jura		Haute-Saône		T de Belfort		Franche-Comté	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Total	1 869	100,0 %	966	100,0 %	1 097	100,0 %	499	100,0 %	4 431	100,0 %
Homme	1 058	56,6 %	527	54,6 %	635	57,9 %	303	60,7 %	2 523	56,9 %
Femme	811	43,4 %	439	45,4 %	462	42,1 %	196	39,3 %	1 908	43,1 %
Type de reconnaissance										
Cotorep	1 750	93,6 %	861	89,1 %	1 014	92,6 %	452	90,5 %	4 077	92,0 %
dont catégorie A	417	22,3 %	177	18,3 %	321	29,3 %	107	21,4 %	1 022	23,0 %
dont catégorie B	1 103	59,0 %	560	58,0 %	509	46,5 %	295	59,1 %	2 467	55,7 %
dont catégorie C	230	12,3 %	124	12,8 %	184	16,8 %	50	10,0 %	588	13,3 %
Autres	119	6,4 %	105	10,9 %	83	7,6 %	47	9,5 %	354	8,0 %
Âge										
– de 26 ans	96	5,1 %	55	5,7 %	55	5,0 %	24	4,8 %	230	5,2 %
de 26 à 49 ans	1 171	62,7 %	579	59,9 %	663	60,4 %	269	53,9 %	2 682	60,5 %
50 ans et plus	602	32,2 %	332	34,4 %	379	34,5 %	206	41,3 %	1 519	34,3 %
Niveau de formation atteint										
Sup. au Bac	109	5,8 %	37	3,8 %	36	3,3 %	24	4,8 %	206	4,6 %
Niveau Bac	171	9,1 %	81	8,4 %	75	6,8 %	44	8,8 %	371	8,4 %
Niv. Cap/Bep	758	40,6 %	460	47,6 %	455	41,5 %	205	41,1 %	1 878	42,4 %
Inf. au Cap/Bep	828	44,3 %	385	39,9 %	531	48,4 %	225	45,1 %	1 969	44,4 %
Niveau de qualification du poste recherché										
Ouvriers	836	44,7 %	423	43,8 %	503	45,9 %	193	38,7 %	1 955	44,1 %
Employés	926	49,5 %	493	51,0 %	534	48,7 %	279	55,9 %	2 232	50,4 %
Agents de maîtrise cadres	104	5,6 %	49	5,1 %	60	5,5 %	26	5,2 %	239	5,4 %
Ancienneté d'inscription										
– de 1 an	1 019	54,5 %	584	60,5 %	596	54,3 %	261	52,3 %	2 460	55,5 %
1 an et +	850	45,5 %	382	39,5 %	501	45,7 %	238	47,7 %	1 917	44,5 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté – septembre 2003 – catégories 1+2+3

Les demandes d'emploi des personnes handicapées sont concentrées sur un plus petit nombre de métiers (275 métiers contre 438 pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). 22 métiers regroupent plus de 65 % des demandes : ainsi, 5,7 % des demandeurs d'emploi handicapés recherchent un emploi d'agent de montage et d'assemblage de la construction mécanique, 5,1 % d'agent de service de collectivités....

Plus de la moitié (51,0 %) des personnes handicapées recherchent un emploi tertiaire.

Par ailleurs, certains métiers sont particulièrement recherchés par les personnes handicapées : ainsi, 55,2 % des personnes recherchant un poste d'agent de gardiennage et d'entretien et 27,0 % de celles recherchant un poste de jardinier espaces verts sont handicapées.

Les demandeurs d'emploi handicapés selon les métiers ROME recherchés

	Handicapés		% handicapés dans l'ensemble
	Nbre	Part	
Agent montage assemblage construction mécanique	253	5,7 %	7,5 %
Agent de service de collectivités	228	5,1 %	12,5 %
Agent main de finition contrôle conditionnement	197	4,4 %	13,2 %
Agent usinage des métaux	193	4,4 %	11,3 %
Agent administratif entreprise	180	4,1 %	15,8 %
Jardinier espaces verts	179	4,0 %	27,0 %
Nettoyeur locaux et surfaces	170	3,8 %	12,7 %
Agent accueil	144	3,2 %	21,3 %
Conducteur livreur	133	3,0 %	17,1 %
Intervenant à domicile	131	3,0 %	9,2 %
Agent du stockage et réparation de marchandises	129	2,9 %	11,9 %
Agent de sécurité et surveillance	123	2,8 %	26,2 %
Employé ménage à domicile	114	2,6 %	13,3 %
Agent de gardiennage et entretien	111	2,5 %	55,2 %
Agent de manipulation et déplacement des charges	100	2,3 %	11,5 %
Secrétaire bureautique polyvalent	97	2,2 %	5,2 %
Intervenant auprès enfants	96	2,2 %	5,6 %
Poly maintenicien	77	1,7 %	21,0 %
Vendeur équipement de personne	64	1,4 %	4,6 %
Secrétaire bureautique spécialisé	63	1,4 %	4,3 %
Aide de cuisine	62	1,4 %	17,3 %
Employé libre service	54	1,2 %	6,2 %
Autres	1 533	34,6 %	6,7 %
Total	4 431	100,0%	8,5 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - septembre 2003 - catégories 1+2+3

La hausse sensible du nombre de demandeurs d'emploi handicapés inscrits en fin de mois à l'Anpe n'empêche pas de nombreux mouvements d'entrées et de sorties de ces derniers...

Entre le premier octobre 2002 et le 30 septembre 2003, 4 853 personnes handicapées se sont inscrites à l'Anpe de Franche-Comté (soit 4,9 % du total des entrées) et 5 154 en sont sorties (soit 5,6 % du total des sorties). Ce solde reste favorable, malgré une augmentation plus importante du nombre d'entrées que de sorties (+18,8 % contre +11,7 % sur la période) dans tous les départements de la région à l'exception de la Haute-Saône qui affiche déjà un solde légèrement négatif.

À l'inverse, les flux d'entrées et de sorties des demandeurs d'emploi tout public indiquent des soldes négatifs dans tous les départements hormis en Haute-Saône.

On remarque des évolutions plus fortes pour le public non prioritaire que pour le public handicapé sans doute liées à un accès moins rapide des personnes handicapées sur le marché du travail.

Pour les personnes handicapées, les motifs d'entrée les plus nombreux sont "autres cas" (46,0 %), "fin de contrat" (22,0 %) et "autres licenciements" (15,0 %). Les deux premiers motifs sont également les premiers motifs relevés pour l'ensemble du public. Seul le nombre d'entrées suite à un licenciement autre qu'économique est nettement plus important pour les personnes handicapées. Il n'est pas possible de connaître plus finement les raisons de ces "autres licenciements" et "autres cas" ; c'est sans doute dans ces catégories que se cachent les situations particulières liées à l'aggravation du handicap ou de l'état de santé et les licenciements pour inaptitude. Sont également comptabilisés dans "autres cas" les fins de stage mais dans une proportion inconnue.

Les entrées en cumul entre septembre 2002 et septembre 2003 - catégories 1+2+3

	Handicapés		Tout public		Part des handicapés
	Nbre	Part	Nbre	Part	
Autres cas	2 233	46,0 %	30 637	31,1 %	7,3 %
Fin de contrat	1 069	22,0 %	23 062	23,4 %	4,6 %
Autres licenciements	726	15,0 %	10 719	10,9 %	6,8 %
Fin de mission	357	7,4 %	16 563	16,8 %	2,2 %
Démission	143	2,9 %	5 362	5,4 %	2,7 %
Licenciement économique	127	2,6 %	3 585	3,6 %	3,5 %
Reprise d'activité	93	1,9 %	1 708	1,7 %	5,4 %
Première entrée	58	1,2 %	5 379	5,5 %	1,1 %
Fin de conversion	47	1,0 %	1 410	1,4 %	3,3 %
Total	4 853	100,0 %	98 425	100,0 %	4,9 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - catégories 1+2+3

Le premier motif de sortie de l'Anpe est l'absence au contrôle : il concerne 32,7 % des personnes handicapées et 39,4 % de l'ensemble des sorties enregistrées. Cependant, c'est un motif difficile à analyser puisqu'il peut inclure des reprises d'emploi non signalées. Les personnes handicapées sont toutefois moins souvent que les autres absentes au contrôle ou radiées. Elles sortent d'ailleurs également moins souvent pour reprise d'emploi (18,0 % contre 23,1 %) mais plus facilement pour une entrée en stage (13,2 % contre 10,2 %).

Les motifs de "dispense de recherche", "maladie", "arrêt de recherche" sont ceux où la part des personnes handicapées sur l'ensemble des sorties enregistrées est la plus forte.

Les sorties en cumul entre septembre 2002 et septembre 2003 - catégories 1+2+3

	Handicapés		Tout public		Part des handicapés
	Nbre	Part	Nbre	Part	
Absence au contrôle	1 685	32,7 %	35 999	39,4 %	4,7 %
Reprise d'emploi	928	18,0 %	21 136	23,1 %	4,4 %
Entrée en stage	679	13,2 %	9 278	10,2 %	7,3 %
Autres cas	534	10,4 %	8 784	9,6 %	6,1 %
Maladie	476	9,2 %	4 220	4,6 %	11,3 %
Dispense de recherche	401	7,8 %	3 133	3,4 %	12,8 %
Radiation administrative	299	5,8 %	6 833	7,5 %	4,4 %
Arrêt de recherche	152	2,9 %	1 955	2,1 %	7,8 %
Total	5 154	100,0 %	91 338	100,0 %	5,6 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - catégories 1+2+3

Conclusion

Dans ce contexte général d'augmentation du chômage, le profil des demandeurs d'emploi handicapés apparaît marqué : c'est une population masculine, plus âgée, moins formée, recherchant des postes moins qualifiés et d'une plus grande ancienneté au chômage que le reste des demandeurs d'emploi. Il s'agit également d'une population fragile face aux variations du marché du travail qui bénéficie moins des reprises économiques et subit plus les dégradations.

Cependant, ce profil "moyen" des personnes handicapées inscrites à l'Anpe recouvre des situations individuelles contrastées que seule une analyse plus fine, notamment en termes d'origine du handicap permettrait de comprendre.

Catégorie 1

Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un contrat à durée indéterminée à temps plein...

Catégorie 2

Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un contrat à durée indéterminée à temps partiel...

Catégorie 3

Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un contrat à durée déterminée temporaire ou saisonnier...

